

CLIFT, Dominique et Sheila McLEOD-ARNOPOULOS, *Le fait anglais au Québec*. Montréal, Éditions Libre Expression, 1979, 277 p. \$9.95.

Ruby Heap

Volume 34, numéro 1, juin 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303843ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303843ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Heap, R. (1980). Compte rendu de [CLIFT, Dominique et Sheila McLEOD-ARNOPOULOS, *Le fait anglais au Québec*. Montréal, Éditions Libre Expression, 1979, 277 p. \$9.95.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34(1), 101–105. <https://doi.org/10.7202/303843ar>

CLIFT, Dominique et Sheila McLEOD-ARNOPOULOS, *Le fait anglais au Québec*. Montréal, Éditions Libre Expression, 1979, 277 p. \$9.95.

Dans l'introduction de cette étude qui ne passera certes pas inaperçue, Dominique Clift et Sheila McLeod-Arnopoulos, autrefois journalistes au défunt *Montreal Star*, nous livrent sans équivoque le message suivant : depuis deux cents ans, soutiennent-ils d'abord, il y eut au Québec une interaction constante entre Anglais et Français qui a profondément marqué leurs sociétés et leurs comportements respectifs. Malheureusement, les deux communautés linguistiques ignorent presque tout l'une de l'autre, d'où l'intérêt de la présente synthèse sur le « fait anglais » au Québec. En

second lieu, ils affirment que la majorité francophone, malgré le désir qu'elle manifeste d'établir au Québec une société essentiellement française, doit composer de façon positive avec la minorité anglophone qui représente actuellement plus d'un million de personnes, concentrées sur l'île de Montréal où elle forme près de 40% de la population totale. Une citation de l'ethnologue Claude Lévi-Strauss, incluse dans les premières pages du livre, vient renforcer le message des deux auteurs. On y lit que « toutes les grandes civilisations sont des civilisations de carrefour qui ont su marier en elles des influences d'origines diverses ». Ainsi, les auteurs espèrent-ils voir le Québec évoluer vers un pluralisme qui remplacera l'exclusivisme autrefois symbolisé par les « deux solitudes » et aujourd'hui institutionnalisé par les politiques linguistiques du Parti québécois.

Le fait anglais au Québec consiste en une série de treize essais, divisée en trois parties: la première brosse un tableau historique des rapports entre anglophones et francophones au Québec; la seconde dépeint l'état de ces relations depuis la Révolution tranquille, tandis que la dernière présente des perspectives sur l'évolution économique, sociale et culturelle du Québec au cours de la prochaine décennie. Comme on peut s'y attendre, les essais traitent surtout des questions qui se trouvent présentement au cœur des tensions entre les deux collectivités, dont le nationalisme québécois et le contrôle de l'économie, le conflit linguistique et le problème des minorités ethniques. Rédigés dans un style dépouillé et accessible, ils suscitent tous un intérêt soutenu, et les nombreuses pistes de réflexion qu'ils nous proposent font rapidement oublier les généralisations inhérentes à un ouvrage de synthèse. Enfin, une bibliographie commentée, une chronologie et quatorze tableaux démographiques viennent compléter l'étude.

Un thème majeur sous-tend la première section du livre: celui de la croyance par les deux groupes linguistiques, au 19^e siècle et jusqu'à la Révolution tranquille, en l'existence de vocations séparées pour chaque collectivité. Cette notion d'un partage des rôles entre Anglais et Français, expliquent les auteurs, signifiait que les premiers possédaient le contrôle du commerce et de l'industrie, alors que les seconds se voyaient attribuer un rôle social et culturel. Bien qu'ils interprètent les Rébellions de 1837-1838 comme un conflit entre « l'économie anglaise » et « la société française » (les auteurs puisent ici chez Donald Creighton et Fernand Ouellet), Clift et Arnopoulos soutiennent que cette idée d'une opposition fondamentale entre économie et culture contribua pendant plus d'un siècle à freiner les rivalités entre les deux communautés au Québec. Cette tâche, ajoutent-ils, fut aussi accomplie dans une large mesure par le parti libéral du Canada, dont le rôle historique a été, depuis l'époque de Wilfrid Laurier, celui d'un agent de compromis entre les chefs politiques francophones et les capitalistes canadiens-anglais de Montréal. Toutefois, après 1960, le rapport de forces traditionnel entre les deux groupes fut brusquement remis en question par le programme de redressement économique mis en branle par le gouvernement Lesage et les artisans de la Révolution tranquille. Il fut aussi

contesté par un nouveau nationalisme séculier et militant qui se mit à promouvoir les droits collectifs de la majorité francophone. C'est alors que la langue française fut conçue comme un instrument destiné à envahir le domaine économique contrôlé jusque-là par la minorité anglophone. La crise scolaire de Saint-Léonard en 1968-1969 et l'adoption des lois 22 et 101, soulignent les auteurs, s'expliquent donc essentiellement par le désir de la majorité de franciser l'économie québécoise. Quant à la communauté anglophone de Montréal, elle identifiait toujours le progrès économique à la culture anglo-saxonne et associait sa survie au contrôle qu'elle exerçait sur l'entreprise privée. C'est pourquoi elle se porta bruyamment à la défense du *statu quo* en proclamant l'anglais comme «la langue des affaires» et en invoquant le respect des droits individuels dans le domaine de l'enseignement.

Le chapitre «L'idéologie anglo-protestante et le système scolaire», qui ouvre la seconde partie du livre, révèle justement l'étendue de cette résistance des Anglo-Québécois aux tentatives nationalistes d'abolir les vocations historiques assignées historiquement aux deux groupes linguistiques. Les auteurs montrent, en effet, comment un grand nombre d'unilingues anglais acceptèrent au cours des années 1960 d'apprendre le français et de le faire enseigner à leurs enfants, mais toujours avec la conviction bien arrêtée que la population francophone reconnaîtrait en retour le statut privilégié de la langue anglaise dans le secteur économique. Mais ce compromis envisagé par les Anglo-Québécois s'avéra illusoire avec le passage des lois 22 et 101, qui visaient à accélérer la conquête de l'économie provinciale par la majorité française. En limitant l'accès à l'école anglaise, ces deux mesures réduisirent aussi considérablement les effectifs du système scolaire protestant. La population immigrante de Montréal devint alors l'enjeu d'une guerre de clientèle entre ce système et celui des Franco-catholiques. Or, la stratégie de dernière heure adoptée par le Bureau des écoles protestantes de Montréal vient de porter cette lutte sur un terrain tout à fait nouveau. Au lieu de défier publiquement la loi 101, le Bureau a, en effet, multiplié les classes d'accueil françaises au sein de ses écoles, et au cours des prochaines années, il projette une expansion rapide de tout son réseau d'écoles françaises. Que ce système puisse exercer une force d'attraction puissante sur les immigrants paraît assuré pour le Bureau comme pour les auteurs, qui évoquent même la possibilité que les nouvelles classes françaises se montrent «aussi attrayantes pour les Québécois d'origine désireux de voir leurs enfants perfectionner leur anglais et fréquenter un milieu pluraliste et plus diversifié que celui que l'on connaît ordinairement dans les écoles catholiques françaises». Ainsi, le français est-il appelé à devenir le principal instrument de survie du système scolaire anglophone!

Dans les essais suivants, les auteurs traitent de deux phénomènes qui marquèrent profondément l'évolution des rapports entre Anglais et Français au Québec. Ils expliquent d'abord comment l'avènement de l'État-Providence et la montée en force d'une bureaucratie nationaliste franco-

phone après 1960 amenèrent une centralisation des services et une homogénéisation des institutions communautaires locales qui mirent fin à l'autonomie traditionnelle des Anglo-Québécois vis-à-vis du pouvoir provincial. D'autre part, ils font voir que le déclin graduel de Montréal comme centre de l'économie canadienne entraîna une diminution du pouvoir politique de la minorité anglophone, dont le statut privilégié était relié historiquement à la force économique de son « aristocratie d'affaires ». Tous ces facteurs combinés, concluent les auteurs, contribuèrent à transformer peu à peu cette dernière en une communauté « provinciale » et à l'isoler politiquement du reste du Canada, qui en est venu à accepter l'idée que le Québec doit être aussi français que les autres provinces sont anglaises.

Le dernier essai de la seconde partie du livre mérite particulièrement d'être signalé. Les auteurs s'attaquent alors durement aux médias anglais de Montréal, et plus spécialement à la presse écrite, avec laquelle ils sont évidemment très familiers. Ils les accusent, en effet, de cultiver, pour le plus grand bien du sensationnalisme, le sentiment d'angoisse collective qui habite présentement la conscience anglo-québécoise, alors qu'ils devraient au contraire explorer de façon constructive les différentes possibilités d'un rapprochement avec la majorité francophone. Ils imputent avant tout cette approche malsaine à la direction et aux éditorialistes des journaux anglophones qui, à quelques exceptions près, n'ont aucune connaissance de la langue française et de la société québécoise. Les auteurs admettent à cet égard qu'une telle ignorance conduit à une étroitesse de vues qui crée à son tour des problèmes de relations avec les journalistes : bilingues pour la plupart, ces derniers ne perçoivent pas, en effet, la majorité francophone comme nécessairement hostile et menaçante, comme le font justement leurs employeurs unilingues. Or, c'est dans cette optique que Clift et son ancien collègue expliquent en partie le naufrage du *Montreal Star* en septembre 1979 : « Tant sur le plan politique que purement administratif, écrivent-ils à ce propos, la direction de ce quotidien se montra incapable de trouver des solutions aux nombreuses crises qui entraînèrent finalement sa déchéance. »

Dans les perspectives d'avenir qu'ils nous offrent en conclusion de leur étude, D. Clift et Sheila Arnopoulos soutiennent que le seul type d'accommodement possible entre Anglais et Français au Québec est celui qui amènera les deux groupes linguistiques à s'intégrer au sein d'une société pluraliste dont ils n'ont jamais voulu dans le passé. Évitant de se prononcer sur la légitimité des aspirations nationales de la majorité francophone, ils s'intéressent plutôt au défi que posent à cette dernière les milliers d'immigrants qu'elle a choisis d'assimiler à sa culture par l'entremise de la loi 101. Le contact avec les nouveaux venus, prédisent-ils, transformera inévitablement cette même culture, d'autant plus que les Québécois « de nouvelle souche » sont conscients de former une troisième force politique et exigent qu'on leur accorde l'accès au pouvoir au même titre que les autres citoyens. Dans ce sens, la loi 101 leur apparaît comme un véritable « cheval de

Troie», puisqu'elle aura à long terme un effet contraire à celui envisagé par ses auteurs. D'autre part, la communauté anglophone de Montréal a déjà vécu l'expérience du pluralisme ethnique car c'est vers elle que la collectivité francophone a jadis refoulé les immigrants afin de préserver son homogénéité culturelle. Les Anglo-Québécois doivent donc oeuvrer maintenant pour un pluralisme qui englobera le domaine du travail et du syndicalisme, comme celui de l'engagement social et politique. Les auteurs placent ici leurs espoirs chez les nouveaux leaders anglophones qui, tels que Phil Edmonston, Nick Auf der Maur et Henry Milner, ont fait leur marque en militant au sein d'organismes communautaires ou dans des mouvements politiques comme le Rassemblement des citoyens de Montréal et le Comité anglophone pour la Souveraineté-Association (CASA). Ils considèrent que ces individus, grâce à la percée qu'ils ont effectuée en milieu français par leurs activités communautaires et leur connaissance de la langue, détiennent un pouvoir de marchandage indépendant de l'économie, dont ils pourront tirer parti pour défendre les intérêts collectifs des Anglo-Québécois. Ils admettent toutefois que ces membres de la relève sont perçus comme des marginaux par l'ensemble de la population anglophone, qui «tend encore à s'en remettre au pouvoir fédéral et aux institutions économiques canadiennes pour rétablir la situation».

Cette dernière observation formulée par les deux auteurs suggère en somme que la communauté anglophone du Québec n'a pas encore effectué une prise de conscience collective lui permettant d'évaluer clairement le renversement de situation qui s'est opéré depuis une vingtaine d'années. Dominique Clift et Sheila McLeod-Arnopoulos semblent, pour leur part, s'être résignés à l'idée d'un Québec français dans un Canada anglais. En prêchant le pluralisme, ils exigent toutefois de la majorité française ce que le Canada anglais a, de son côté, refusé depuis la Confédération d'accorder aux francophones habitant le reste du pays, soit un engagement à protéger les droits collectifs des cultures minoritaires. Mais cela n'enlève pas les nombreux mérites de leur étude, qui doit être lue pour le regard lucide qu'elle pose sur le nouvel équilibre de forces en présence sur le territoire du Québec. Et c'est pourquoi nous espérons qu'un éditeur anglophone acceptera bientôt d'offrir *Le fait anglais au Québec* aux Anglo-Québécois, à qui ce livre est également destiné.